

Alimentaires

ACCUEIL DE LOISIRS AMPUS - MONTFERRAT ANNEE 2023-2024





Fiche individuelle et confidentielle, de renseignements sanitaires

		Rens	seignei	ments sanita	ires co	ncerna	ant l'enfant :			
NOM :		PRE	NOM :		Age :	Sexe	: M F Date de r	naissand	ce :	
		Fcole ·				Clas	se :			
							hone			
							phone			
NU	MERO DE SECURITE SO	OCIALE d	le l'enfant	:						
	Complémentaire san	té (mutı	uelle) :							
				VACCIN	NATION	S				
	J'atteste que r	mon enf	fant satisf	ait aux obligations	de vacci	nation et	joins la copie du carnet	de vac	cination	i
Pour les mineurs accueillis, seuls sont obligatoires (sauf contre-indication médicale reconnue), les vaccins suivants : Antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique. Le BCG n'est quant à lui plus obligatoire depuis 2017. Important : La loi a rendu obligatoire 11 vaccins pour les enfants nés après le 01/01/2018 : Coqueluche, hépatite B, rougeole, oreillons, bactérie Haemophilus influenzae, pneumocoque, méningocoque. La loi n'étant pas rétroactive, elle ne concerne les enfants nés avant cette date. OU										
	gné, Docteur en médo Is fixées par la législatio	ecine, co	ertifie avo				LE MEDECIN	il ou e	lle a sati	isfait au
Observati	ons éventuelles :									
Cachet ou Date et si	ı Nom, adresse du Mé gnature :	decin								
Si oui : jo	marquées au nom e	ce réce t préno	nte et les m de l'en	fant avec la notice	responda)	nts (boîte	X es de médicaments dans lonné sans ordonnance	leur en	nballage	<u> </u>
				MAL	ADIES					
		Oui	Non		Oui	Non		Oui	Non	
	Scarlatine			Rubéole			Rhumatismes			
	Varicelle			Oreillons			Angine			
	Coqueluche			Rougeole			Otite			
				ALLE	RGIES					
		Oui	Non		Oui	Non		Oui	Non	
	Asthme			Médicaments			Un P.A.I. a-t-il été mis en place pour sa			

Autres

scolarité (si oui :

fournir une copie)

Personne(s) à prévenir en cas d'urgence

Priorite	NOM/PRENOM		TELEPHONE(S)	LIEN AVEC L'ENFANT
1				
2				
3				
3				
-	fier les antécédents médicaux ou chirurgicaux ou to ptibles d'avoir des répercussions sur le déroulemen			dérés par les parents comme
Votre	enfant a-t-il des besoins spécifiques, des troubles o	u une situati	ion de handicap à prendre e	n considération ?
Un d	ossier MDPH est-il mis en place ? oui non	en cou	urs	
	enfant bénéficie d'un suivi particulier par un orga			riez-vous nous indiquer
Les di	fficultés de sante de votre enfant (accident, crises c lre :	onvulsives, ı	rééducation,) en précisant le	s dates et les précautions à
RECO	MMANDATIONS UTILES (port de lunettes, prothèses	auditives, c	dentaires,) :	
Les ir	Traiten Iformations recueillies dans ce dossier font l'objet d'un traitemen Mairie ainsi qu'à la facturation du service. Les destinataires	t informatique	_	
Con	formément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janv (UE N° 2016/679), vous bénéficiez d'un droit d'accè exercer en vous adressant à : ODEL, Ser	s, de rectifica	tion et d'effacement des donne	ées vous concernant, que vous pouve
La plup relation	, responsable du traitement, est représenté par son Directeur Gér part des données de votre compte et les données liées à vos in n avec l'ODEL. Vos données seront ensuite archivées avec un acc vation légale pour des raisons strictement limitées et autorisées p	nscriptions son ès restreint pou	t conservées en bases opérationn ur une durée supplémentaire en lie	·
	DOCU	IMENTS A FO	DURNIR	
	La présente fiche sanitaire renseignée, datée et signée		Dossier MDPH	
PAI (Protocole d'accueil individualisé)			Copie du carnet de vaccinatio	n
	L'ordonnance de traitement le cas échéant		OU Certificat médical rempli par	le médecin traitant
décla	oussigné(e), re exacts les renseignements portés sur la présente s mesures (traitement médical, hospitalisation, int nt.	fiche et aut	le légal de l'enfant corise le responsable de l'Ac	cueil à prendre, le cas échéant,
D	ate :			
Si	gnature du responsable 1 :		Signature	du responsable 2 :